

FACULTÉ DES HUMANITÉS  
Département Histoire

GUIDE DES ÉTUDES  
2019 – 2020

LICENCE

## Sommaire

Le mot du doyen .....	1
La faculté des humanités .....	2
Le département Histoire .....	2-5
La Licence SHS mention Histoire .....	6-8
FAQ/Contacts.....	9
Licence 1.....	10-11
Licence 2.....	12-14
Licence 3 parcours Histoire .....	15-18
Licence 3 parcours EA .....	19-20
Options d'ouverture possibles .....	21
DUFL Égyptien et Akkadien .....	22
Modalités de contrôle des connaissances L1 .....	23
Modalités de contrôle des connaissances L2 .....	24
Modalités de contrôle des connaissances L3 parcours Histoire .....	25
Modalités de contrôle des connaissances L3 parcours Études administratives ....	26
Les modalités de contrôle des connaissances en détails.....	27-29
Les associations étudiantes du département Histoire .....	30
Les bibliothèques de la Faculté.....	31-33
Les centres de recherche.....	34-35
Construisez votre parcours de formation .....	36-37
Les règles de progression .....	38-40
Le centre de langues de l'université de Lille (CLIL).....	41
Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ...	42
La maison de la médiation .....	43
Les services aux étudiants .....	44

Chères étudiantes, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR  
Professeur des Universités  
Doyen de la Faculté des Humanités

## La faculté des Humanités

### La direction de la Faculté

La faculté est administrée par un conseil élu de 40 membres comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et ingénieurs techniques ainsi que des personnalités extérieures. Le doyen, les vice-doyens et la responsable administrative sont assistés dans leurs fonctions par un bureau élu.

**Doyen** : Gabriel GALVEZ-BEHAR

**Vice-doyens** : Gabrielle RADICA et Cédric PATIN

**Responsable administrative** : Géraldine SIMONET

## Le département Histoire

### Le mot d'accueil

Vous avez choisi de vous inscrire en Histoire parce que la **connaissance des sociétés des plus anciennes aux plus contemporaines**, en Europe occidentale comme ailleurs, vous intéressent, mais aussi parce que vous cherchez à **construire un projet professionnel**. La formation qui vous est proposée conduit à des métiers très divers, qu'il s'agisse de l'enseignement, du journalisme, de la fonction publique, des concours administratifs, et de manière générale à des métiers qui exigent un certain niveau de culture générale, le goût de la lecture, la curiosité et la maîtrise de la langue française.

Ce guide vous fait connaître les choix que propose la Licence d'histoire. Il vous aide donc à **réfléchir sur votre avenir et à le construire**. Il vous présente les UE dites fondamentales, avec les quatre périodes historiques abordées chaque année, mais aussi les UE d'approfondissement ou d'ouverture qui vous permettent de construire votre parcours et de préciser vos projets.

Ce guide vous précise les intitulés des cours, puis les programmes et les modalités de contrôle des connaissances. Mais il vous offre aussi des pistes, notamment bibliographiques : ces ouvrages doivent être lus. **Suivre les cours est indispensable, mais ne saurait suffire**. La bibliothèque du Département (Bibliothèque Michelet) et le Service Commun de Documentation sont aussi des lieux que vous devez, dès la première année, prendre l'habitude de fréquenter.

Il est bon de rappeler que vous devez être assidus pour ne pas perdre pied, mais aussi être très vigilants : **venir régulièrement au Département consulter les panneaux d'affichage**, notamment pour les dates des travaux et épreuves de contrôle continu. Consultez également fréquemment les sites internet de l'université ainsi que la **page Moodle du secrétariat**. Cela aussi relève de votre prise en charge personnelle. De même, la consultation du Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUAIIO) vous aidera à formuler et préciser vos projets professionnels.

Enfin, tout étudiant peut et doit participer directement à la vie de son Département et à celle de l'Université, en votant et en participant aux différents conseils.

Que cette année universitaire soit pour vous une année d'enrichissement intellectuel et personnel grâce à un travail régulier et soutenu !

Esther DEHOUX

Administrateur provisoire du département Histoire

Le département Histoire situé dans le bâtiment A, au premier niveau (A1), est administré par le directeur de département et le responsable administratif. Dans l'attente d'une élection prévue en automne 2019, la direction du département est assurée par un administrateur provisoire.

**Administrateur provisoire** : Esther DEHOUX

**Responsable administratif** : Jean-Luc MACHADO

**Horaire d'accueil des étudiants :**

Lundi	Fermé	13 H 30 - 16 H 30
Mardi	9 H 00 - 12H 00	13 H 30 - 16 H 30
Mercredi	9 H 00 - 12H 00	13 H 30 - 16 H 30
Jeudi	9 H 00 - 12H 00	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé

Comment nous joindre ?

Par mail : [histoire@univ-lille.fr](mailto:histoire@univ-lille.fr)

Par courrier : Université de Lille, Faculté des Humanités, département Histoire, BP 60149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

*Pour toute correspondance, joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de destination.*

**Les secrétariats pédagogiques**

Ils sont les principaux interlocuteurs des étudiants et doivent être contactés pour toute question relative au déroulement des études. Leur travail est piloté par le responsable administratif du département.

**L1 Histoire** : Émilie CASTEL

Mail : [emilie.castel@univ-lille.fr](mailto:emilie.castel@univ-lille.fr)

Tél : 03.20.41.61.96

**L2 Histoire** : Christelle GUYOT

Mail : [christelle.guyot@univ-lille.fr](mailto:christelle.guyot@univ-lille.fr)

Tél : 03.20.41.62.76

**L3 Histoire, Prépa IEP et DUFL** : Marie CARPENTIER

Mail : [marie.carpentier@univ-lille.fr](mailto:marie.carpentier@univ-lille.fr)

Tél : 03.20.41.73.81

## **Les enseignants référents**

**Relations internationales** : Justine FAURE

Mail : justine.faure@univ-lille.fr

**Handicap** : Dominique BALVET

Mail : dominique.balvet@univ-lille.fr

## **Les responsables des formations de Licence**

**Responsable de la mention** : Esther DEHOUX

Mail : esther.dehoux@univ-lille.fr

**L1 Histoire** : Marie Laure LEGAY

Mail : marie-laure.legay@univ-lille.fr

**Prépa IEP** : Justine FAURE

Mail : justine.faure@univ-lille.fr

**L2 Histoire** : Caroline HUSQUIN

Mail : caroline.husquin@univ-lille.fr

**L3 Histoire** : Jean-Baptiste SANTAMARIA

Mail : jean-baptiste.santamaria@univ-lille.fr

## **Les personnels enseignants**

### Histoire Ancienne

BENOIST Stéphane, Professeur des universités

CHANKOWSKI Andrzej, Maître de conférences

DESHOURS Nadine, Maître de conférences

DEVAUCHELLE Didier, Professeur des universités

HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine, Maître de conférences

HUSQUIN Caroline, Maître de conférences

LACAMBRE Dennis, Maître de conférences

MOREAU Dominic, Maître de conférences

SEVE Laure-Anne, Professeur des universités

WIDMER Ghislaine, Maître de conférences

### Histoire du Moyen Age

BROUSSELLE Isabelle, Maître de conférences

DEHOUX, Esther, Maître de conférences

KRÖNERT Klaus, Maître de conférences

LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, Professeur des universités, IUF  
MERIAUX Charles, Professeur des universités  
SANTAMARIA Jean-Baptiste, Maître de conférences  
SCHNERB Bertrand, Professeur des universités  
VIVAS Mathieu, Maître de conférences

#### Histoire Moderne

BAURY Roger, Maître de conférences  
BRASSART Laurent, Maître de conférences  
DENYS Catherine, Professeur des universités  
HASQUENOPH Sophie, Maître de conférences  
LEGAY Marie-Laure, Professeur des universités  
LEUWERS Hervé, Professeur des universités  
MEISS Marjorie, Maître de conférences  
TRAVERSIER Mélanie, Maître de conférences IUF

#### Histoire contemporaine

BALVET, Professeur agrégé  
BARILLÉ, Maître de conférences  
CASTERMANS, Professeur agrégé  
DE OLIVEIRA Matthieu, Maître de conférences  
FAURE Justine, Professeur des universités  
GALVEZ-BEHAR Gabriel, Professeur des universités  
LESAGE Sylvain, Maître de conférences  
MICHONNEAU Stéphane, Professeur des universités  
ROGER Philippe, Maître de conférences  
RULHMANN Jean, Maître de conférences  
SUARD Vincent, Professeur agrégé  
SURUN Isabelle, Professeur des universités  
TAMAGNE Florence, Maître de conférences  
TOUCHELAY Béatrice, Professeur des universités

#### Géographie

GOUILLOUX Muriel, Professeur agrégé  
PROST Guillaume, Professeur agrégé  
SOULANCE Dominique, Maître de conférences  
STEVENOOT Aline, Professeur agrégé

#### Sciences économiques et sociales

M. GERMAIN, Maître de conférences

#### Langues

Mme DROUIN-SERAC, Professeur Agrégée  
Mme LOSTANLEN, Professeur agrégée  
M. OCKEDEN Dominic, Professeur agrégé  
M. ROBIN, Maître de conférences

#### Lettres

Mme LOUBRY-CARETTE, Professeur agrégée

## **PRESENTATION DE LA LICENCE D'HISTOIRE**

La licence Sciences Humaines et Sociales mention Histoire propose une formation généraliste en trois ans dans les quatre périodes de l'histoire. Elle est délivrée dans les locaux de l'Université.

Les étudiants, au terme des trois années, auront acquis des connaissances historiques allant de l'Antiquité à la période contemporaine, ainsi que des connaissances dans des disciplines complémentaires (géographie, histoire de l'art, archéologie, économie, droit...) qui leur donneront une solide culture générale. Ils seront aussi formés à des méthodes de travail diversifiées qui leur permettront de s'adapter à toute situation professionnelle : organisation et synthèse de l'information, capacité à s'exprimer par écrit et par oral, à construire des analyses... La formation comprend aussi une initiation ou un perfectionnement aux langues vivantes.

La licence d'histoire prépare plus spécifiquement aux métiers suivants :

- *métiers de l'enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés.*
- *métiers de l'administration* : fonction publique française (État et Territoriale), fonction publique européenne (communautaire), monde de l'entreprise, établissements publics à vocation socio-éducative.
- *métiers du secteur associatif et du champ périscolaire.*
- *métiers de la valorisation patrimoniale.*

NB : l'accès à ces métiers nécessite la plupart du temps le succès à des concours qui pourront être préparés à partir du master.

À l'issue de la Licence, les étudiants pourront compléter leur formation en intégrant un master. L'accès en master n'est pas automatique. Il se fait uniquement sur dossier de candidature après vérification des prérequis et éventuellement après entretien. Après le master, les étudiants peuvent accéder à la recherche en histoire dans le cadre d'études doctorales et s'intégrer aux laboratoires de recherche IRHiS et Halma. Depuis 2015-2016 sont proposés des masters qui rassemblent des compétences variées, aussi bien dans le domaine de la recherche en histoire (Master Mondes anciens et Master histoire) que celui de l'insertion professionnelle (Master MEEF pour l'enseignement, Parcours archivistique et Parcours administration territoriale dans le master Histoire, Parcours métiers de l'archéologie dans le master Mondes Anciens).

Les trois années de la licence ont été conçues de manière à privilégier une progression. Les étudiants commenceront par des études générales qui les mèneront vers des études davantage thématiques en 3<sup>e</sup> année. Ils pourront alors approfondir certaines périodes ou certaines questions et commencer à se spécialiser, les enseignements de troisième année s'articulant sur les spécialités et options des Masters.

La première année a été conçue comme une année de transition avec l'enseignement du lycée laissant la possibilité d'éventuelles réorientations vers d'autres cursus. La formation reste pluridisciplinaire et les étudiants suivront obligatoirement des enseignements d'histoire, mais aussi de géographie et des enseignements optionnels en histoire de l'art. À la fin de cette première année, les étudiants auront défini leur projet personnel ou professionnel et pourront choisir

des enseignements complémentaires ou des options d'ouverture. En matière de compétences, l'accent sera mis sur la capacité à organiser une recherche bibliographique et documentaire en vue d'exposés et de commentaires. Un effort particulier portera sur la capacité à s'exprimer devant un groupe pour présenter les résultats d'une recherche.

En deuxième année, ils poursuivront l'acquisition des fondamentaux en se spécialisant davantage dans le champ disciplinaire. Les compétences acquises en L1 seront consolidées et élargies, notamment pour ce qui concerne l'autonomie dans le travail, la maîtrise des langues et des outils de communication. L'effort commencé dans les semestres de L1 sera poursuivi et amplifié pour parvenir à organiser une recherche et pour préparer des travaux de plus grande ampleur et plus spécialisés. L'expression orale et écrite fera, là encore, partie des critères d'évaluation.

En troisième année de la licence d'histoire, les étudiants pourront affiner leur formation et commenceront à se spécialiser : questions plus précises mises au programme, exigences méthodologiques renforcées, maniement des outils de la recherche et mise en perspective épistémologique. On attendra de leur part une véritable capacité à s'exprimer de manière correcte. Ayant acquis les savoirs fondamentaux du champ disciplinaire, initiés au maniement des outils de la recherche, les étudiants seront capables de gérer convenablement leur travail personnel, maîtrisant les technologies de l'information et de la communication pour étendre leurs connaissances.

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Chaque année de la licence s'organise en deux semestres de 12 semaines d'enseignement chacun. Chaque semestre est divisé en 10 Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE validée donne droit à l'acquisition de 3 ECTS (*European Credit Transfer System*), reconnus dans le système européen de l'enseignement supérieur, à raison de 30 ECTS par semestre, 60 ECTS par année et 180 ECTS pour l'ensemble de la licence.

Les enseignements comprennent des cours magistraux (CM) et des séances de travaux dirigés (TD) consacrées à l'étude de documents et à la réalisation d'exercices (présentations orales, séances de travail collectif...).

Les 10 UE de chacun des semestres se présentent toujours de la même façon :

- Les UE 1 à 4 sont consacrées à l'acquisition de connaissances fondamentales dans les quatre périodes de l'histoire et à la méthodologie de ces quatre périodes, deux périodes différentes étant abordées à chaque semestre.

- Les UE 5 à 8 offrent des compléments de formation en histoire, en géographie, mais aussi des possibilités d'ouverture vers d'autres disciplines (dont l'histoire de l'art et les langues).

- Les UE 9 sont des UE de langues

- Les UE 10 permettent de définir, d'affiner ou même de tester le projet professionnel des étudiants.

À partir du semestre 3 et jusqu'au semestre 6, l'étudiant qui souhaite acquérir une formation cohérente et complémentaire dans un autre domaine, peut choisir une **option d'ouverture** (légère (UE 7 et UE 8) ou lourde (UE 6 à 8 et 10). Il faut

noter qu'une option d'ouverture peut être abandonnée en cours de licence pour revenir aux UE proposées par le parcours histoire, mais que **l'étudiant ne peut pas passer d'une option d'ouverture à une autre** ou choisir seulement quelques UE d'une option d'ouverture.

### **AIDE A LA REUSSITE ET A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés aux étudiants de première année :

- Enseignants référents : chaque étudiant de première année à un enseignant référent qui le suit de manière plus individuelle et contribue à le guider dans ses études.

- Aux 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> semestres, les étudiants élaboreront un projet d'insertion professionnel PPE - Projet Professionnel Étudiant) dans le cadre d'un enseignement spécifique de 12h, en UE 10.

### **LES DOUBLES LICENCES**

Les étudiants inscrits en 2018-2019 en L1-L2 dans une double licence peuvent demander la réinscription en année supérieure. Les étudiants accédant directement en L3 peuvent demander une inscription en double licence. L'inscription en double licence n'est pas ouverte aux étudiants qui seront en L1 en 2019-2020.

**Q : J'ai une question concernant ma scolarité en Licence Histoire (absences, emploi du temps, groupes, notes, consultation de copie, etc.), qui dois-je contacter ?**

Pour toute question relative à vos études au sein du département Histoire, vous devez contacter en priorité le secrétariat pédagogique :

**L1 Histoire** : Émilie CASTEL

Mail : [emilie.castel@univ-lille.fr](mailto:emilie.castel@univ-lille.fr)

Tél : 03.20.41.61.96

**L2 Histoire** : Christelle GUYOT

Mail : [christelle.guyot@univ-lille.fr](mailto:christelle.guyot@univ-lille.fr)

Tél : 03.20.41.62.76

**L3 Histoire, Prépa IEP et DUFL** : Marie CARPENTIER

Mail : [marie.carpentier@univ-lille.fr](mailto:marie.carpentier@univ-lille.fr)

Tél : 03.20.41.73.81

**Q : J'ai une question mais le secrétariat n'est pas en mesure de m'informer. Qui puis-je contacter ?**

Si vous avez contacté le secrétariat pédagogique mais que ce dernier n'est pas en mesure de vous apporter les informations désirées, vous pouvez contacter l'un des responsables de Licence :

Enseignante responsable de la mention d'histoire : Esther DEHOUX

Mail : [esther.dehoux@univ-lille.fr](mailto:esther.dehoux@univ-lille.fr)

Enseignante responsable de la licence 1 : Marie-Laure LEGAY

Mail : [marie-laure.legay@univ-lille.fr](mailto:marie-laure.legay@univ-lille.fr)

Enseignante responsable de la préparation à l'IEP : Justine FAURE

Mail : [justine.faure@univ-lille.fr](mailto:justine.faure@univ-lille.fr)

Enseignante responsable de la licence 2 : Caroline HUSQUIN

Mail : [caroline.husquin@univ-lille.fr](mailto:caroline.husquin@univ-lille.fr)

Enseignant responsable de la licence 3 : Jean-Baptiste SANTAMARIA

Mail : [jean-baptiste.santamaria@univ-lille.fr](mailto:jean-baptiste.santamaria@univ-lille.fr)

**Q : J'ai un problème lié à mon inscription administrative et/ou pédagogique. Qui puis-je contacter ?**

Pour toute question relative à un problème d'inscription, vous devez contacter le service de scolarité du campus Pont-de-Bois afin de régulariser votre situation : [scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr](mailto:scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr)

## Licence 1 SHS, mention Histoire

	<b>Semestre 1</b>	<b>Semestre 2</b>
<b>UE 1 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Initiation à l'histoire ancienne</b></p> <p>Initiation à l'histoire ancienne : 12h CM Méthodologie des travaux historiques en histoire ancienne : 12h TD</p>	<p style="text-align: center;"><b>Initiation à l'histoire médiévale</b></p> <p>Initiation à l'histoire médiévale : 12h CM Méthodologie des travaux historiques en histoire médiévale : 12h TD</p>
<b>UE 2 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Histoire ancienne</b></p> <p>Initiation à l'histoire ancienne : 24h TD</p>	<p style="text-align: center;"><b>Histoire médiévale</b></p> <p>Initiation à l'histoire médiévale : 24h TD</p>
<b>UE 3 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Initiation à l'histoire contemporaine</b></p> <p>Initiation à l'histoire contemporaine : 12h CM Méthodologie des travaux historiques en histoire contemporaine : 12h TD</p>	<p style="text-align: center;"><b>Initiation à l'histoire moderne</b></p> <p>Initiation à l'histoire moderne : 12h CM Méthodologie des travaux historiques en histoire moderne : 12h TD</p>
<b>UE 4 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Histoire contemporaine</b></p> <p>Initiation à l'histoire contemporaine : 24h TD</p>	<p style="text-align: center;"><b>Histoire moderne :</b></p> <p>Initiation à l'histoire moderne : 24h TD</p>
<b>UE 5 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Complément en histoire : 24h Au choix :</b></p> <p>Histoire de l'Iran et de l'Asie centrale Histoire de l'Égypte ancienne Histoire du Levant et de la Mésopotamie Histoire de la Gaule de la conquête au milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Histoire contemporaine des mondes africains Histoire contemporaine des mondes américains Histoire contemporaine des mondes hispaniques Histoire contemporaine des mondialisations : milieux naturels et environnements en France</p>	<p style="text-align: center;"><b>Complément en histoire : 24h Au choix :</b></p> <p>Proche-Orient médiéval Les Vikings et leur héritage Religion et culture dans le bassin méditerranéen au Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) Les vivants et les morts au Moyen Âge Histoire de l'Orient et de l'extrême Orient à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. Mondes modernes extra-européens : Amériques Mondes modernes extra-européens : Empire russe et empire ottoman L'Europe et le monde à l'époque moderne</p>
<b>UE 6 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Géographie : 24h TD</b></p> <p>L'océan mondial</p>	<p style="text-align: center;"><b>Géographie : 24h TD</b></p> <p>Géographie de la France</p>
<b>UE 7 3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Complément en géographie</b></p> <p>L'Océan mondial : 12h CM Méthodologie de la géographie : 12h TD</p>	<p style="text-align: center;"><b>Complément en géographie</b></p> <p>La France des marges : 12h CM Méthodologie de la géographie : 12h TD</p>

<p><b>UE 8</b> <b>3</b> <b>ECTS</b></p>	<p><b>Discipline complémentaire, autre langue vivante que l'UE 9 ou langue ancienne ou option : 24h</b>  <b>Choix en histoire :</b>  Histoire contemporaine : Art, histoire et société au XIX<sup>e</sup> siècle  Histoire ancienne : Les sciences de l'Antiquité face au temps présent  <b>Choix en lettres :</b>  Lettres : Littérature et histoire  <b>Choix en histoire de l'art :</b>  Art antique  Art contemporain  Archéologie du Moyen Âge  <b>Choix en langues anciennes</b>  Grec niveau 1  Latin niveau 1  Akkadien niveau 1  Égyptien hiéroglyphique niveau 1  <b>Langues vivantes (autre qu'anglais)</b>  Au sein de La Faculté : Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle CLIL</p>	<p><b>Discipline complémentaire, autre langue vivante que l'UE 9 ou langue ancienne ou option : 24h</b>  <b>Choix en histoire :</b>  Histoire du corps et de l'âme au Moyen Âge  Les paysans dans la France moderne : culture, société, économie et politique  <b>Choix en histoire de l'art :</b>  Histoire de l'art médiéval  Histoire de l'art moderne  Archéologie du Moyen Âge : le château au Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)  <b>Choix en langues anciennes</b>  Grec niveau 1  Latin niveau 1  Akkadien niveau 1  Égyptien hiéroglyphique niveau 1  <b>Langues vivantes (autre qu'anglais)</b>  Au sein de la Faculté : Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle CLIL</p>
<p><b>UE 9</b> <b>3</b> <b>ECTS</b></p>	<p><b>Langues : 24h</b>  <b>Au choix :</b>  Au sein de la faculté : Anglais, Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle CLIL</p>	<p><b>Langues : 24h</b>  <b>Au choix :</b>  Au sein de la faculté : Anglais, Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle CLIL</p>
<p><b>UE 10</b> <b>3</b> <b>ECTS</b></p>	<p><b>Projet étudiant</b>  Intégration: UE obligatoire via l'ENT  <b>(Parcours Tronc commun uniquement. Les étudiants ESJ ont une UE10 spécifique)</b></p>	<p><b>Projet étudiant</b>  <b>Au choix :</b>  Proposé et géré par la faculté :  Pratique de l'écrit : 18H TD  Pratique de l'oral : 18H TD  <b>OU</b>  Une des autres UE 10 proposées par l'université  <b>+ OBLIGATOIREMENT :</b>  Culture numérique <b>obligatoire, via l'ENT (Parcours Tronc commun et ESJ)</b></p>

NB : Les étudiants de l'ESJ ne suivent pas les UE 7 à UE 10 (qui sont validées par les enseignements suivis à l'ESJ), mais ils doivent valider la « culture numérique »

**Licence 2 SHS mention Histoire**  
**Parcours histoire**

	<b>Semestre 3</b>	<b>Semestre 4</b>
<b>UE 1</b> <b>UE 2</b> <b>6 ECTS</b>	<b>Histoire médiévale</b> Histoire médiévale : 24h CM Histoire médiévale : 24h TD	<b>Histoire ancienne</b> Histoire ancienne : 24h CM Histoire ancienne : 24h TD
<b>UE 3</b> <b>UE 4</b> <b>6 ECTS</b>	<b>Histoire moderne</b> Histoire moderne : 24h CM Histoire moderne : 24h TD	<b>Histoire contemporaine</b> Histoire contemporaine : 24h CM Histoire contemporaine : 24h TD
<b>UE 5</b>  <b>3 ECTS</b>	<b>Historiographie et outils numériques</b> <b>24h</b> Historiographie : 12h Recherches et outils numériques : 12h	<b>Méthodes quantitatives et iconographie :</b> <b>24h</b> Iconographie : 12h Méthodes quantitatives : 12h
<b>UE 6</b> <b>3 ECTS</b>	<b>Géographie : 24h</b> Géographie des populations	<b>Géographie : 24h</b> Techniques cartographiques
<b>UE 7</b>  <b>3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Discipline complémentaire 1 ou choix d'option ou langue ancienne : 24h</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en histoire :</b> Histoire médiévale A : Institutions et pouvoirs au Moyen Âge (<u>enseignement dispensé en partie en anglais</u>) Histoire médiévale B : La guerre au Moyen Âge Histoire moderne A : histoire religieuse et culturelle Histoire moderne B : histoire politique</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en lettres :</b> Mémoire et patrimoine dans la littérature</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en histoire de l'art :</b> Histoire de l'art médiéval : matériaux et techniques de l'architecture L'image de la femme dans la peinture de la Renaissance italienne Histoire de l'art contemporain : les femmes artistes aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en archéologie :</b> Archéologie antique Archéologie de l'Égypte et du Soudan ancien et/ou du Proche Orient ancien</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix Langues et Cultures Antiques</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Discipline complémentaire 1 ou choix d'option ou langue ancienne : 24h</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en histoire :</b> Histoire ancienne A : introduction à la religion égyptienne Histoire ancienne B : introduction à la religion du Proche Orient ancien Histoire contemporaine A : histoire de l'État et de la fonction publique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) Histoire contemporaine B : acteurs et pratiques culturelles Histoire de l'islam et des courants islamiques (voir avec le département ERSO en LLCER) Revendications identitaires entre politique &amp; religion (islam) (voir avec le département ERSO en LLCER)</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en géographie :</b> Géographie humaine générale</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix en histoire de l'art et en archéologie :</b> Histoire de l'art médiéval : Les femmes et les arts au Moyen Âge (<u>enseignement en anglais</u>) Histoire de l'art moderne : Arts, sciences et techniques Archéologie du haut Moyen Âge Archéologie de la vie privée Culture visuelle</p> <p style="text-align: center;"><b>Choix Langues et Cultures Antiques</b></p>

	<p>Rhétorique antique : éloquence, argumentation, persuasion  <b>Choix en Géographie</b>  Géographie politique  <b>Choix en Langues anciennes</b>  Grec niveau 1 ou 2  Latin niveau 1 ou 2  Akkadien niveau 1 ou 2  Egyptien hiéroglyphique niveau 1 ou 2</p>	<p>Transformation du monde antique  <b>Choix en Langues anciennes</b>  Grec niveau 1 ou 2  Latin niveau 1 ou 2  Akkadien niveau 1 ou 2  Egyptien hiéroglyphique niveau 1 ou 2</p>
<p><b>UE 8</b> <b>3 ECTS</b></p>	<p><b>Discipline complémentaire 2 (autre langue vivante que l'UE 9) ou choix d'option : 24h</b>  <b>Choix en histoire :</b>  Histoire médiévale A : Institutions et pouvoirs au Moyen Âge (<u>enseignement dispensé en partie en anglais</u>)  Histoire médiévale B : La guerre au Moyen Âge  Histoire moderne A : histoire religieuse et culturelle  Histoire moderne B : histoire politique  <b>Choix en lettres</b>  Mémoire et patrimoine dans la littérature  <b>Choix en histoire de l'art :</b>  Histoire de l'art médiéval : L'espace et ses représentations médiévales  Histoire de l'art moderne : Sculpture  Architecture de l'Art Nouveau à l'Art Déco  <b>Choix en archéologie :</b>  Archéologie médiévale  Iconographie antique  <b>Choix Langues et Cultures Antiques</b>  Rhétorique antique : éloquence, argumentation, persuasion  <b>Langues vivantes (autres qu'anglais)</b>  Au sein de la faculté : Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle CLIL</p>	<p><b>Discipline complémentaire 2 (autre langue vivante que l'UE 9) ou choix d'option : 24h</b>  <b>Choix en histoire :</b>  Histoire ancienne A : introduction à la religion égyptienne  Histoire ancienne B : introduction à la religion du Proche Orient ancien  Histoire contemporaine A : histoire de l'État et de la fonction publique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)  Histoire contemporaine B : acteurs et pratiques culturelles  Histoire de l'islam et des courants islamiques (voir avec le département ERSO en LLCER)  Revendications identitaires entre politique &amp; religion (islam) (voir avec le département ERSO en LLCER)  <b>Choix en lettres</b>  Poétique de la ville  <b>Choix en géographie</b>  Géographie humaine générale  <b>Choix en histoire de l'art et en archéologie :</b>  Histoire de l'art médiéval : Nouvelles technologies appliquées à l'architecture  Histoire de l'art moderne : Introduction à l'histoire économique et sociale de l'art (<u>enseignement en anglais</u>)  Archéologie du haut Moyen Âge  Archéologie de la vie privée  Culture visuelle  <b>Choix Langues et Cultures Antiques</b>  Transformation du monde antique  <b>Langues vivantes (autres qu'anglais)</b></p>

		Au sein de la faculté : Espagnol Pour les autres langues : voir le pôle CLIL
<b>UE 9</b> <b>3 ECTS</b>	<b>Langues : 24h</b> <b>Au choix :</b> Au sein de la faculté : Anglais, Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle LANSAD	<b>Langues : 24h</b> <b>Au choix :</b> Au sein de la faculté : Anglais, Espagnol  Pour les autres langues : voir le pôle LANSAD
<b>UE 10</b> <b>3 ECTS</b>	<b>Projet étudiant</b>  <b>Au choix :</b> Proposé par la faculté : Pratique de l'écrit : 18H PPE (obligatoire sur un semestre sauf option lourde ou ESJ) : 12H  ou autres UE 10 proposées par l'université  <b>Et</b> <b>Culture numérique obligatoire</b>	<b>Projet étudiant</b>  <b>Au choix :</b> Proposé par la faculté : Pratique de l'écrit : 18H PPE (obligatoire sur un semestre sauf option lourde ou ESJ) : 12H  ou autres UE 10 proposées par l'université  <b>Et</b> <b>Culture numérique obligatoire</b>

NB : Les étudiants de l'ESJ ne suivent pas les UE 7 à UE 1, qui sont validées par les enseignements suivis à l'ESJ), mais ils doivent valider la **culture numérique**

**Licence 3 SHS mention Histoire**  
**Parcours histoire**

	<b>Semestre 5</b>	<b>Semestre 6</b>
<b>UE 1</b> <b>3 ECTS</b>	<p align="center"><b>Thématiques en histoire des mondes antiques et médiévaux : 24h</b></p> <p align="center"><b>Au choix :</b></p> <p>Thématique : L'Empire proto et méso-byzantin Thématique : Égypte ancienne Thématique : Institutions et sociétés dans le royaume de France (fin XIII<sup>e</sup> – fin XV<sup>e</sup> s) Thématique : Proche Orient ancien Thématique : Religion et culture au Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s)</p>	<p align="center"><b>Thématiques en histoire des mondes modernes ou contemporains : 24h</b></p> <p align="center"><b>Au choix :</b></p> <p>Thématique : Argent, pouvoirs et sociétés (moderne) Thématique : Cultures matérielles et visuelles (moderne) Thématique : Frontières, mobilités et circulations (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) Thématique : Guerres et paix (contemporaine) Thématique : Histoire comparée des empires coloniaux</p>
<b>UE 2</b> <b>3 ECTS</b>	<p align="center"><b>Travaux dirigés en histoire des mondes antiques et médiévaux: 24h TD</b></p> <p align="center"><b>Au choix :</b></p> <p>TD : L'Empire proto et méso-byzantin TD : Égypte ancienne TD : Institutions et société dans le royaume de France (fin XIII<sup>e</sup> – fin XV<sup>e</sup> s.) TD : Proche Orient ancien TD : Religion et culture au Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)</p>	<p align="center"><b>Travaux dirigés en histoire des mondes modernes ou contemporains : 24h TD</b></p> <p align="center"><b>Au choix :</b></p> <p>TD : Argent, pouvoirs et sociétés (moderne) TD : Cultures matérielles et visuelles (moderne) TD : Guerres et paix (contemporaine) TD : Frontières, mobilités et circulations (contemporaine) TD : Histoire comparée des empires coloniaux</p>
<b>UE 3</b> <b>3 ECTS</b>	<p align="center"><b>Thématiques en histoire des mondes modernes ou contemporains : 24h</b></p> <p align="center"><b>Au choix :</b></p> <p>Thématique : Guerre, sécurité, ordre public (moderne) Thématique : Territoires, frontières, identités (moderne) Thématique : Cultures, pratiques politiques et religieuses (contemporaine) Thématique : Histoire économique et sociale (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) Thématique : Révoltes et révolutions (moderne)</p>	<p align="center"><b>Thématiques en histoire des mondes antiques et médiévaux : 24h</b></p> <p align="center"><b>Au choix :</b></p> <p>Thématique : L'Orient hellénistique et romain de 197 av. J.-C. à 192 ap. J.-C Thématique : Alexandre le Grand et son mythe. Les mutations du monde grec à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère Thématique : Le monde romain sous les Antonins et les Sévères Thématique : Le monde des villes à la fin du Moyen Âge Thématique : Occident et Orient à l'époque carolingienne</p>
	<b>Travaux dirigés en histoire des mondes modernes ou contemporains : 24h</b>	<b>Travaux dirigés en histoire des mondes antiques et médiévaux : 24h</b>

<b>UE 4</b> <b>3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Au choix :</b></p> <p>TD : Histoire économique et sociale (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)</p> <p>TD : cultures, pratiques politiques et religieuses (contemporaine)</p> <p>TD : Guerre, sécurité, ordre public (moderne)</p> <p>TD : Révoltes et révolutions (moderne)</p> <p>TD : Territoires, frontières, identités (moderne)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Au choix :</b></p> <p>TD : L'Orient hellénistique et romain de 197 av. J.-C. à 192 ap. J.-C</p> <p>TD : Alexandre le Grand et son mythe. Les mutations du monde grec à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère</p> <p>TD : Le monde romain sous les Antonins et les Sévères</p> <p>TD : Le monde des villes à la fin du Moyen Âge</p> <p>TD : Occident et Orient à l'époque carolingienne</p>
------------------------------	---	---

**NB : Les choix faits en UE1 et en UE2 d'une part et en UE3 et UE4 d'autre part doivent être les mêmes.**

<b>UE 5</b> <b>3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Outils de la recherche : 24h</b> <b>Au choix :</b></p> <p>Historiographie contemporaine</p> <p>Paléographie médiévale</p> <p>Paléographie moderne</p> <p>Sciences auxiliaires de l'histoire moderne</p> <p>Méthodes de l'histoire des relations internationales</p> <p>Sources écrites du haut Moyen Âge</p> <p>Sources et méthodes de l'égyptologie</p> <p>Sources et méthodes de l'histoire du Proche Orient ancien</p> <p>Sources et méthodes de l'histoire grecque</p>	<p style="text-align: center;"><b>Outils de la recherche : 24h</b> <b>Au choix :</b></p> <p>Les archives contemporaines</p> <p>Paléographie médiévale</p> <p>Paléographie moderne</p> <p>Sciences auxiliaires de l'histoire moderne</p> <p>Sources écrites du haut Moyen Âge</p> <p>Sources et méthodes de l'égyptologie</p> <p>Sources et méthodes de l'histoire du Proche Orient ancien 2</p> <p>Sources et méthodes de l'histoire romaine</p> <p>Sources orales contemporaines</p>
<b>UE 6</b> <b>3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Géographie : 24h</b></p> <p>Géographie des territoires : entraînement à l'oral 2</p>	<p style="text-align: center;"><b>Géographie : 24 h</b></p> <p>Géographie historique</p>
<b>UE 7</b> <b>3 ECTS</b>	<p style="text-align: center;"><b>Discipline complémentaire 1 ou choix d'option ou langue ancienne : 24h</b> <b>Choix en histoire :</b></p> <p>Histoire ancienne 1 : Images et représentations du pouvoir impérial romain</p> <p>Histoire ancienne 2 : Histoire politique et religieuse des mondes anciens</p> <p>Histoire médiévale 1 : Les cours princières au Moyen Âge</p> <p>Histoire moderne 1 : Normes et transgressions</p> <p>Contemporaine 1 : État, entreprises, marchés</p>	<p style="text-align: center;"><b>Discipline complémentaire 1 ou choix d'option ou langue ancienne : 24h</b> <b>Choix en histoire :</b></p> <p>Histoire contemporaine 3 : Genre et sexualités</p> <p>Histoire médiévale 2 : L'argent au Moyen Âge</p> <p>Histoire médiévale 3 : L'homme et l'animal au Moyen Âge</p> <p>Histoire moderne 2 : Peuple et élites dans la France de l'absolutisme</p> <p>Histoire moderne 3 : La première mondialisation</p>

	<p>Contemporaine 2 : Histoire des territoires du Nord Histoire et anthropologie des mondes anciens La Flandre au Moyen Âge <b>Choix en géographie</b> Géographie générale : entraînement à l'écrit 2 <b>Choix en lettres</b> La question sociale dans la littérature française (18<sup>e</sup> -21<sup>e</sup> s.) <b>Choix en histoire de l'art :</b> Art moderne : l'art vénitien à la Renaissance Histoire de l'art contemporain : les Symbolismes La notion de programme iconographique dans l'Antiquité L'Art à la fin du Moyen Âge <b>Choix en archéologie :</b> Pratique en archéologie : histoire des théories et des méthodes Préhistoire Histoire et archéologie du paysage médiéval</p> <p><b>Choix en Langues anciennes :</b> Grec niveau 1, 2 ou 3 Latin niveau 1, 2 ou 3 Akkadien niveau 1, 2 ou 3 Egyptien hiéroglyphique niveau 1, 2 ou 3</p>	<p>Histoire ancienne 3 : Histoire sociale et économique du monde grec Approche culturelle de l'histoire moderne Économie, société et politique en France aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. <b>Choix en géographie</b> Géographie : études des milieux <b>Choix en lettres</b> Littérature et modernité <b>Choix en histoire de l'art :</b> Nouvelles approches du visuel Histoire de l'art contemporain : Histoire de la photographie (1839-1970) Histoire de l'art moderne : les Collections Histoire de l'art antique : architecture grecque et romaine <b>Choix en archéologie :</b> Archéologie de la mort Archéologie et Religion Archéologie des mondes méditerranéens Préhistoire <b>Choix en Langues anciennes :</b> Grec niveau 1, 2 ou 3 Latin niveau 1, 2 ou 3 Akkadien niveau 1, 2 ou 3 Egyptien hiéroglyphique niveau 1, 2 ou 3</p>
<p><b>UE 8</b> <b>3 ECTS</b></p>	<p><b>Discipline complémentaire 2 (autre langue vivante que l'UE 9) ou choix d'option :</b> <b>24h</b> <b>Choix en histoire :</b> Histoire ancienne 1 : Images et représentations du pouvoir impérial romain Histoire ancienne 2 : Histoire politique et religieuse des mondes anciens Histoire médiévale 1 : Les cours princières au Moyen Âge Histoire moderne 1 : Normes et transgressions Contemporaine 1 : État, entreprises, marchés Contemporaine 2 : Histoire des territoires du Nord</p>	<p><b>Discipline complémentaire 2 (autre langue vivante que l'UE 9) ou choix d'option :</b> <b>24h</b> <b>Choix en histoire :</b> Histoire contemporaine 3 : Genre et sexualités Histoire médiévale 2 : L'argent au Moyen Âge Histoire médiévale 3 : L'homme et l'animal au Moyen Âge Histoire moderne 2 : L'homme et son environnement Histoire moderne 3 : La première mondialisation Histoire ancienne 3 : Histoire sociale et économique du monde grec Approche culturelle de l'histoire moderne</p>

	<p>Histoire et anthropologie des mondes anciens La Flandre au Moyen Âge <b>Choix en géographie</b> Géographie générale : entraînement à l'écrit 2 <b>Choix en lettres</b> La question sociale dans la littérature française (18<sup>e</sup> -21<sup>e</sup> s.) <b>Choix en histoire de l'art :</b> Art moderne : l'art vénitien à la Renaissance Histoire de l'art contemporain : les Symbolismes La notion de programme iconographique dans l'Antiquité L'Art à la fin du Moyen Âge <b>Choix en archéologie :</b> Pratique en archéologie : histoire des théories et des méthodes Préhistoire Histoire et archéologie du paysage médiéval <b>Langues vivantes :</b> Au sein de la faculté : Anglais/Espagnol Pour les autres langues voir le pôle CLIL</p>	<p>Économie, société et politique en France aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. <b>Choix en géographie</b> Géographie : études des milieux <b>Choix en lettres</b> Littérature et modernité <b>Choix en histoire de l'art :</b> Nouvelles approches du visuel Histoire de l'art contemporain : Histoire de la photographie (1839-1970) Histoire de l'art moderne : Les collections Histoire de l'art antique : architecture grecque et romaine <b>Choix en archéologie :</b> Archéologie de la mort Archéologie et Religion Archéologie des mondes méditerranéens Préhistoire <b>Langues vivantes :</b> Au sein de la faculté : Anglais/Espagnol Pour les autres langues voir le pôle CLIL</p>
<p><b>UE 3 ECTS</b></p>	<p><b>Langues vivantes : 24H</b> <b>Au choix :</b> Au sein de la faculté : Anglais/Espagnol Pour les autres langues voir le pôle LANSAD</p>	<p><b>Langues vivantes : 24H</b> <b>Au choix :</b> Au sein de la faculté : Anglais/Espagnol Pour les autres langues voir le pôle LANSAD</p>
<p><b>UE 10 3 ECTS</b></p>	<p><b>Projet étudiant : Proposé par la faculté:</b> Au cours de la L3, sauf s'il suit une option lourde inculant l'UE10, l'étudiant doit <b>obligatoirement</b> effectuer un stage <b>OU</b> un TER <b>OU</b> autres UE 10 proposées par l'université  <b>Et</b> <b>Culture numérique obligatoire</b></p>	<p><b>Projet étudiant ou option PE : Proposé par la faculté:</b> NB : Au cours de la L3, sauf s'il suit une option lourde inculant l'UE10, l'étudiant doit <b>obligatoirement</b> effectuer un stage <b>OU</b> un TER  Pré-pro Métiers de l'enseignement <b>OU</b> autres UE 10 proposées par l'université  <b>Et</b> <b>Culture numérique obligatoire</b></p>

**Licence 3 SHS mention Histoire**  
**Parcours Etudes Administratives**

	<b>Semestre 5</b>	<b>Semestre 6</b>
<b>UE 1</b> <b>3 ECTS</b>	<p><b>Thématiques des mondes antiques et médiévaux : 24h</b> <b>Au choix :</b> Thématique : L'Empire proto et méso-byzantin Thématique : Égypte ancienne Thématique : Institutions et sociétés dans le royaume de France (fin XIII<sup>e</sup> – fin XV<sup>e</sup> s) Thématique : Proche Orient ancien Thématique : Religion et culture au Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s)</p>	<p><b>Thématiques en monde moderne ou en monde contemporain : 24h</b> <b>Au choix :</b> Thématique : Argent, pouvoirs et sociétés (moderne) Thématique : Cultures matérielles et visuelles (moderne) Thématique : Frontières, mobilités et circulations (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) Thématique : Guerres et paix (contemporaine) Thématique : Histoire comparée des empires coloniaux</p>
<b>UE 2</b> <b>3 ECTS</b>	<p><b>Travaux dirigés en mondes antiques et médiévaux : 24h</b> <b>TD</b> <b>Au choix :</b> TD : L'Empire proto et méso-byzantin TD : Égypte ancienne TD : Institutions et société dans le royaume de France (fin XIII<sup>e</sup> – fin XV<sup>e</sup> s.) TD : Proche Orient ancien TD : Religion et culture au Moyen Âge (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)</p>	<p><b>Travaux dirigés en monde moderne ou en monde contemporain : 24h</b> <b>TD</b> <b>Au choix :</b> TD : Argent, pouvoirs et sociétés (moderne) TD : Cultures matérielles et visuelles (moderne) TD : Guerres et paix (contemporaine) TD : Frontières, mobilités et circulations (contemporaine) TD : Histoire comparée des empires coloniaux</p>
<b>UE 3</b> <b>3 ECTS</b>	<p><b>Thématiques en monde moderne ou en monde contemporain : 24h</b> <b>Au choix :</b> Thématique : Guerre, sécurité, ordre public (moderne) Thématique : Territoires, frontières, identités (moderne) Thématique : Cultures, pratiques politiques et religieuses (contemporaine) Thématique : Histoire économique et sociale (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) Thématique : Révoltes et révolutions (moderne)</p>	<p><b>Thématiques des mondes antiques et médiévaux : 24h</b> <b>Au choix :</b> Thématique : L'Orient hellénistique et romain de 197 av. J.-C. à 192 ap. J.-C Thématique : Alexandre le Grand et son mythe. Les mutations du monde grec à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère Thématique : Le monde romain sous les Antonins et les Sévères Thématique : Le monde des villes à la fin du Moyen Âge Thématique : Occident et Orient à l'époque carolingienne</p>

<p><b>UE 4</b> <b>3 ECTS</b></p>	<p><b>Travaux dirigés en monde moderne ou en monde contemporain : 24h</b> <b>Au choix :</b> TD : Histoire économique et sociale (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) TD : cultures, pratiques politiques et religieuses (contemporaine) TD : Guerre, sécurité, ordre public (moderne) TD : Révoltes et révolutions (moderne) TD : Territoires, frontières, identités (moderne)</p>	<p><b>Travaux dirigés en mondes antiques et médiévaux : 24h</b> <b>Au choix :</b> TD : L'Orient hellénistique et romain de 197 av. J.-C. à 192 ap. J.-C TD : Alexandre le Grand et son mythe. Les mutations du monde grec à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère TD : Le monde romain sous les Antonins et les Sévères TD : Le monde des villes à la fin du Moyen Âge TD : Occident et Orient à l'époque carolingienne</p>
<p>UE 5 3 ECTS</p>	<p><b>Economie générale 2 : 24h</b> (12h CM + 12h TD) Economie générale 2</p>	<p><b>Problèmes économiques : 24h</b> (12h CM + 12h TD) Problèmes économiques contemporains</p>
<p>UE 6 3 ECTS</p>	<p><b>Discipline complémentaire 1 :</b> 24hTD : Droit social et associatif</p>	<p><b>Discipline complémentaire 1 :</b> 24h TD : Droit communautaire</p>
<p>UE 7 3 ECTS</p>	<p><b>Discipline complémentaire 2 :</b> 24h TD : Finances publiques</p>	<p><b>Discipline complémentaire 2 :</b> 24h TD : Finances publiques</p>
<p>UE 8 3 ECTS</p>	<p><b>Discipline complémentaire 3 :</b> 24h TD : Etat, entreprises et marchés</p>	<p><b>Discipline complémentaire 3 :</b> 24h TD : Penser et construire l'Europe XIX-XXIe s</p>
<p>UE 9 3 ECTS</p>	<p><b>Langues vivantes : 24h TD</b>  Au choix :  Au sein de la faculté : Anglais, Espagnol  Pour les autres langues voir le pôle CLIL</p>	<p><b>Langues vivantes : 24h TD</b>  Au choix :  Au sein de la faculté : Anglais, Espagnol  Pour les autres langues voir le pôle CLIL</p>
<p>UE 10 3 ECTS</p>	<p><b>Projet étudiant : 24h TD</b>  <b>Méthodologie des concours :</b> dissertation de culture générale, note de synthèse  Et <b>Culture numérique obligatoire</b></p>	<p><b>Projet étudiant</b>  <b>Stage d'observation</b> (10 jours ouvrés minimum) obligatoire  Et <b>Culture numérique obligatoire</b></p>

Liste des UFR ou départements proposant les options d'ouverture  
aux étudiants du parcours histoire

<b>Options transversale</b>	<b>UFR et département</b>
Philosophie option légère	Faculté Humanités département Philosophie
Culture antique	Faculté Humanité département LCA
Information - documentation	UFR DECCID département SID
Métiers du web - option légère	UFR MIME (Mathématiques, Informatique, Management, Economie)
Programmation créative – option légère	UFR MIME (Mathématiques, Informatique, Management, Economie)
Informatique statistique – option légère	UFR MIME (Mathématiques, Informatique, Management, Economie)
Etudes européennes	UFR MIME (Mathématiques, Informatique, Management, Economie)
Professorat des écoles	Pôle Transversalité
ESJ	Inscription à l'ESJ nécessaire (sur dossier)

### **DUFL d'Égyptien hiéroglyphique**

Durée de l'enseignement : 2 heures de cours/semaine – 24 semaines

Le DUFL sanctionne l'acquisition de compétences dans une langue.

#### Organisation

Il comporte trois niveaux. Un niveau se déroule sur une année universitaire. Le niveau 1 est un niveau débutant à raison de 2 heures de cours/semaine. Vous suivrez cet enseignement, soit dans le cadre même de votre Licence et Master, parce qu'il est en même temps l'option inscrite dans ce cursus, soit en plus de votre Licence et/ou de votre Licence et Master (inscription au diplôme payante). L'obtention du diplôme est conditionnée par l'inscription administrative au DUFL d'égyptien hiéroglyphique et par la réussite aux 3 niveaux, l'étudiant ne pouvant valider qu'un seul niveau de langue par an et par DUFL. Le DUFL est délivré en niveau 3 par un jury spécifique. Les examens du DUFL sont réalisés d'un contrôle terminal au semestre pair. Ils font l'objet d'une session unique en mai-juin (il n'y a pas de session de rattrapage).

Si vous n'êtes pas débutant(e) dans la langue en question, vous pouvez constituer un dossier de demande de validation des acquis afin de vous inscrire directement en niveau 2 ou 3.

### **DUFL d'Akkadien**

L'akkadien est une langue sémitique, qui fut parlée et écrite au Proche-Orient ancien (notamment sur les territoires de l'Irak et de la Syrie actuels) pendant près de trois millénaires, jusqu'au début de l'ère chrétienne. Elle fut transcrite au moyen de l'écriture cunéiforme, littéralement « en forme de coin » (du latin *cuneus*, « coin ») ou plus exactement « de clou ». Depuis la redécouverte de la civilisation mésopotamienne au XIX<sup>e</sup> s. ap. J.-C., près d'un demi-million de tablettes en argile en écriture cunéiforme ont été mises au jour.

Le DUFL permettra, après un apprentissage de la grammaire et de l'écriture cunéiforme, de s'initier progressivement à l'étude des différents genres de textes qui nous sont parvenus en très grand nombre.

L'akkadien est actuellement enseigné à l'université en Licence d'Histoire et licence d'histoire de l'art et archéologie (L1, L2 et L3) et en Master Sciences de l'Antiquité, spécialité Proche-Orient et Egypte sur la base de 24 heures de cours par semestre pair et impair réparties sur 3 niveaux (débutant, intermédiaire et avancé) soit un total de 144 heures par an. Cela permet à chaque étudiant de Licence ou de Master, quel que soit son niveau, de pouvoir suivre le cours d'akkadien qui lui est adapté.

## Licence 1 (Semestre 1 et Semestre 2)

<b>UE</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>
<b>UE1</b>	CT (épreuve écrite de 2 heures) CC	Écrit 2h (épreuve commune )
<b>UE2</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE3</b>	CT (épreuve écrite de 2 heures) CC	Écrit 2h (épreuve commune)
<b>UE4</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE5</b>	CT (épreuve écrite de 2 heures)	Oral
<b>UE6</b>	CC écrit et/ou oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE7</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Écrit 2h (épreuve commune)
<b>UE8 (offre Faculté)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE9 Faculté (anglais, espagnol)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE 10 (offre Faculté)</b>	CC ou rendu de mémoire	Écrit ou oral

NB : Les étudiants ayant demandé et obtenu une dispense de CC doivent contacter l'enseignant concerné pour définir les modalités d'une épreuve spécifique

## Licence 2 (Semestre 3 et Semestre 4)

<b>UE</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>
<b>UE1</b>	CT (écrit de 4 h)	Écrit 4h
<b>UE2</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE3</b>	CT (écrit de 4 h)	Écrit 4h
<b>UE4</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE5</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral pour Historiographie et iconographie Ecrit pour Recherche et Outils numériques et Méthodes quantitatives
<b>UE6</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE7 (offre Faculté)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE8 (offre Faculté)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE9 Faculté (anglais, espagnol)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE10 (offre Faculté)</b>	Pratique de l'écrit et PPE CC écrit/oral avec deux notes au moins	Ecrit pour pratique de l'écrit et pour le PPE

**Licence 3 (Semestre 5 et Semestre 6)  
Parcours Histoire**

<b>UE</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2 Site et SEAD</b>
<b>UE1</b>	CT (écrit de 4 h)	Ecrit (4 h)
<b>UE2</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE3</b>	CT (écrit de 4 h)	Écrit (4 h)
<b>UE4</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE5</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE6</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins + CT	Oral
<b>UE7</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE8</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE9 Faculté (anglais, espagnol)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE10</b>	Mémoire de TER ou rapport de stage / VEP	Écrit : mémoire ou rapport corrigé

**Licence 3 (Semestre 5 et Semestre 6)  
Parcours Etudes Administratives**

<b>UE</b>	<b>Session 1</b>	<b>Session 2</b>
<b>UE1</b>	CT (écrit de 4 h)	Écrit (4 H)
<b>UE2</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE3</b>	CT (écrit de 4 h)	Écrit (4 H)
<b>UE4</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE5</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE6</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE7</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE8</b>	CT (écrit 2H)	Oral
<b>UE9</b> <b>Faculté</b> <b>(anglais,</b> <b>espagnol)</b>	CC écrit/oral avec deux notes au moins	Oral
<b>UE10</b>	CC 2 notes au moins au S5 Rapport de stage au S6	Oral Rapport revu

## **I- Les régimes d'études**

Trois formules de contrôle des connaissances peuvent être appliquées

### **1. Le Contrôle Continu**

Le Contrôle Continu est composé d'épreuves qui visent à vérifier régulièrement les acquis des étudiants. Il peut prendre des formes diverses : exposé, évaluation courte, évaluation orale ou écrite, travaux personnels de l'étudiant, travaux de groupe, constitution de dossiers, note de stage, poster, etc.

C'est l'équipe pédagogique qui doit définir de manière aussi précise que possible :

- la nature, la durée, le nombre des épreuves prévues (au moins deux épreuves par UE si possible de nature différente) ;
- les coefficients de chaque épreuve (pour offrir la possibilité de moduler le poids relatif de certaines épreuves dans le cadre d'une UE) ;

De ce fait, les épreuves de Contrôle Continu :

- peuvent ne concerner à chaque fois que quelques étudiants de la promotion,
- ne font pas l'objet de convocation et ne sont pas inscrites dans le calendrier des examens,
- peuvent avoir lieu pendant les heures d'enseignement, même si elles ne doivent pas se faire au détriment du temps d'enseignement.

Si une des épreuves du Contrôle Continu concerne toute la promotion, elle doit s'effectuer dans les mêmes conditions que celles appliquées au Contrôle Terminal définies ci-dessous. Le Contrôle Continu est étroitement lié à l'assiduité au cours et renforce les possibilités de réussite de l'étudiant. Un étudiant absent à plus de trois séances de TD organisées dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant au bout de trois absences non justifiées. Les certificats médicaux doivent être présentés dans les plus brefs délais. **Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'assister régulièrement aux TD peuvent bénéficier d'un régime dérogatoire (voir ci-dessous).**

### **2. Le Contrôle Terminal**

Le Contrôle Terminal

- correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement et s'effectue à l'issue de celle-ci.
- consiste en une épreuve écrite ou orale de même nature pour tous les étudiants d'un même diplôme, relevant d'un même régime et d'un même rythme d'études.
- figure sur le calendrier officiel des épreuves qui fait l'objet d'une information aux étudiants.
- est organisé en sus des heures de cours annoncées dans les maquettes

Le Contrôle Terminal est obligatoirement organisé :

- en première session, lorsque le contrôle continu et régulier n'aurait pas été mis en place ;

- en deuxième session pour les étudiants absents ou ayant échoué à la première session.

Les date, heure et lieu des épreuves écrites ou orales des Contrôles Terminaux sont affichés au moins deux semaines avant la date prévue (lorsque ces épreuves sont organisées par la scolarité centrale, chaque étudiant est informé dans son espace numérique de travail du calendrier des épreuves le concernant).

### **3. Régimes dérogatoires**

#### *3.1. Les aménagements prévus par la réglementation*

##### Les étudiants en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dans son article 20 prévoit que « les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant, dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en « mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études ». Le même article précise par ailleurs que pour assurer les fonctions d'aide à l'accueil et à l'intégration, « des assistants d'éducation peuvent être recrutés par l'État ».

##### Les sportifs de haut niveau

La circulaire N°2006-123 du 1-8-2006 précise : « Le code de l'éducation dispose en son article L.611-4 : "Les établissements d'enseignement supérieur permettent aux sportifs de haut niveau de poursuivre leur carrière sportive par les aménagements nécessaires dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Ils favorisent l'accès des sportifs de haut niveau, qu'ils possèdent ou non des titres universitaires, à des enseignements de formation ou de perfectionnement, dans les conditions définies par les articles L.612-2 à L.612-4 et L.613-3 à L.613-5."

À cet effet, le conseil d'administration de l'établissement fixe, sur proposition du conseil des études et de la vie universitaire, des modalités pédagogiques spécifiques à l'intention des sportifs(ives) de haut niveau. Ces modalités de contrôle des connaissances doivent être arrêtées au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement ; elles ne peuvent être modifiées en cours d'année. Dans ce cadre, les présidents d'université organiseront l'accueil des sportifs au sein des établissements d'enseignement supérieur dans le respect des dispositions suivantes : a) attribution au sportif de haut niveau d'un statut particulier semblable à celui des étudiants salariés ; b) aménagement des cursus adaptés aux contraintes sportives ; c) organisation spécifique de l'emploi du temps (prise en compte des entraînements, des compétitions et des déplacements) et priorité dans le choix des groupes des travaux pratiques et des travaux dirigés ; d) aménagement des examens (choix du mode de contrôle des connaissances-continu, terminal, unités d'enseignement (UE) capitalisables, sessions spéciales), et conservation des UE acquises, en cas de changement d'académie ; e) désignation d'un correspondant chargé du suivi des sportifs(ives) dans chaque établissement du supérieur. »

### 3.2. Autres situations pouvant amener à des aménagements

Les étudiants suivants peuvent demander à bénéficier d'aménagements qui seront définis par le responsable d'année et le président de jury :

- les étudiants engagés dans la vie active ;
- les étudiants assumant des responsabilités particulières reconnues dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative ;
- les étudiants chargés de famille ;
- les étudiants engagés dans plusieurs cursus à Lille3 ;
- Les artistes de haut niveau (hors conventionnement spécifique avec l'université).

**La demande d'aménagement, accompagnée des pièces justificatives doit être formulée par l'étudiant au début de chaque semestre auprès de son responsable d'année dans le mois qui suit le début des enseignements, ou bien dans les 15 jours qui suivent un changement de situation.**

**La dispense de contrôle continu et d'assistance aux TD sera conditionnée par la présentation d'un contrat de travail portant sur au moins 12h par semaine ou faisant état d'une activité salariée correspondant aux horaires d'un ou plusieurs enseignements obligatoires.**

Quel que soit le régime d'étude suivi, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements d'un semestre lors de la première session d'examen sont convoqués à une deuxième session, dite session de rattrapage **où ils devront obligatoirement repasser toutes** les UE qui n'ont pas été validées lors de la première session, avec tous les éléments pédagogiques qu'elles comportent.

**AEH - Association des étudiants en histoire.**

Bâtiment A / porte A2 360

Tél et Fax : 03.20.41.61.28, aeh\_lille@yahoo.fr

Elle est une composante majeure du milieu associatif de Lille 3. Son but est d'aider les étudiants à intégrer, la vie universitaire en les aidant et en les renseignant (localisation des salles, exposés et conseils les plus divers et variés...). Pour la modique somme de 3€/an, elle propose des avantages comme des photocopies, le café et le thé à volonté, une bibliothèque avec les principaux ouvrages historiques utiles en licences, des magazines historiques ainsi que la mise à disposition d'un ordinateur, d'un scanner et d'une imprimante. L'année est ponctuée de conférences, de soirées et de voyages, d'achats de pull-over floqués. Local accueillant et bonne ambiance garantie. N'hésitez pas à venir y faire un tour

**GAUL- Groupement Archéologique Universitaire Lillois**

Ensemble d'étudiants en Archéologie de l'Université de Lille 3, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie.

Les objectifs essentiels sont :

- D'aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail : tutorat, aide aux exposés, annales, etc.
- De promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
- De rendre des services aux étudiants : mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
- La mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
- L'édition d'un journal, le /Journal du GAUL/, traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université.

Local : 1<sup>er</sup> étage, bâtiment A4 226 – Maison des examens

Mél. : [assoqaul@yahoo.com](mailto:assoqaul@yahoo.com)

**ARCA Lille**

**Association des étudiants et diplômés en Archivistique de Lille**

Cette association a pour objet :

- De promouvoir le master professionnel « Monde du travail : mémoire et patrimoine » de l'Université de Lille III ;
- De faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans la profession, et de suivre l'évolution des carrières professionnelles des anciens étudiants de la formation
- De diffuser un bulletin d'informations
- De mettre à la disposition des adhérents des périodiques et de la documentation professionnelle
- D'entretenir des relations avec les services d'archives, avec les responsables des formations proches, et avec les associations professionnelles nationales et internationales
- De soutenir des initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.

**LA BIBLIOTHÈQUE MICHELET**  
HISTOIRE ET HISTOIRE DE L'ART  
1er étage - Bâtiment A

Bibliothécaire :

Mme Sandrine Gimenez

Responsable de la bibliothèque Michelet

Chargée des fonds documentaires Histoire Géographie et Histoire de l'art

Tél: 03.20.41.62.73

Mèl : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

La Bibliothèque Michelet regroupe des fonds documentaires en **histoire et géographie** (+ de 22000 volumes) et en **histoire de l'art** (+ de 11000 volumes) des périodes médiévale, moderne et contemporaine (usuels, monographies, actes de colloque, catalogues d'exposition) et des périodiques. Les ouvrages sont en grande partie en libreaccès dans la grande salle. Pour les ouvrages classés en réserve, il est demandé de remplir un formulaire disponible sur place à remettre au chargé d'accueil.

**Le prêt** est en partie ouvert aux étudiants pour les ouvrages d'histoire. Les ouvrages concernés apparaissent dans le catalogue du SCD avec la mention "empruntables par tous". Les modalités de prêt sont les mêmes qu'au SCD mais sans renouvellement pour permettre une plus grande circulation des ouvrages. Attention : les ouvrages de CONCOURS en histoire et géographie (CAPES, agrégation) et les ouvrages de la réserve restent exclus du prêt pour les étudiants. Les ouvrages en histoire de l'art ne sont pas empruntables par les étudiants.

Un **parc informatique** est à disposition pour effectuer des recherches bibliographiques sur le catalogue commun des bibliothèques de l'université ainsi que sur le Sudoc pour le catalogue de toutes les bibliothèques universitaires de France.

**Trois salles de travail en groupe dont deux de co-working** pourvues d'écran partagé sont prévues pour les activités qui nécessitent la discussion. Étudiants ou enseignants peuvent les utiliser. Il est nécessaire de les réserver à l'accueil de la bibliothèque.

Notre site internet, accessible par le portail de l'Université, vous donnera plus de précisions: <http://www.univ-lille3.fr/fr/documentation/bibliotheques-ufr/michelet/>

## **BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ**

### **Bâtiment B, niveau Forum -1 Département Langues et cultures antiques**

Responsable : M. Christophe Hugot

Tél. 03.20.41.63.07 – Courriel : [christophe.hugot@univ-lille.fr](mailto:christophe.hugot@univ-lille.fr)

Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Labellisée « Collection d'excellence » (Collex) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant environ 35.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

La bibliothèque sur les réseaux sociaux :

Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>

La BSA sur Twitter : @bsaLille

### **BIBLIOTHÈQUE VANDIER**

Bibliothèque de recherche rattachée à l'UMR 8164 HALMA-IPEL (Histoire, Archéologie, Littératures des Mondes Anciens - Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille)

**Domaines couverts** : Égypte et Soudan ancien

**Localisation** : bâtiment B – Salle B3-102

**Téléphone** : 03 20 41 70 68

**Responsable** : Sylvie VERITE

**Horaires d'ouverture** : Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi au Jeudi : 09h00/12h00 et 13h30/17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00

Attention : les horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances universitaires.

**Conditions d'accès** : la bibliothèque est ouverte aux chercheurs et aux étudiants à partir du master 1. Dérogation possible pour les étudiants en licence 3 ayant des exposés à préparer.

Pour l'inscription, une photocopie de la carte d'étudiant est demandée.

### **Matériel à disposition des usagers :**

une photocopieuse (vente de carte de photocopie sur place)

2 PC (pour l'interrogation de la Bibliographie égyptologique)

1 Mac

1 scanner

Pas de prêt. Documents uniquement consultables sur place.

## **Bibliothèque Humanités**

**(Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage)**

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

### **L'équipe :**

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur documentaliste)

Contact : 03 20 41 61 81 - frederic.gendre@univ-lille.fr

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire assistante)

Contact : 03 20 41 65 42 - valerie.cazin@univ-lille.fr

**Ouverture et services :** Du lundi au jeu : 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h

### **Web et réseaux sociaux :**

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

[https://twitter.com/BHUMA\\_UnivLille](https://twitter.com/BHUMA_UnivLille)

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque **Humanités (BHUMA)** met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 60 000 monographies, dont 40 000 cataloguées ainsi que plus de 600 titres de périodiques. Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur. La bibliothèque met à votre disposition les documents liés à **la préparation des concours** de l'Agrégation, du CAPES et du Professorat des écoles.

### **Ressources électroniques :**

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books, et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête sur plusieurs ressources simultanément. La grande majorité des ressources électroniques est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

### **La bibliothèque propose :**

- ✚ 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier ou un télé agrandisseur sont à disposition des usagers.
- ✚ Une séance hebdomadaire de travail sur la **recherche documentaire** et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de [valerie.cazin@univ-lille3.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille3.fr) (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).
- ✚ Une **aide personnalisée** aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

### **Animation :**

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les *cafés-débats* sur des thématiques liées à son fonds documentaire (arts, littérature, philosophie et sciences sociales). Elle propose un accompagnement des masters par le biais de « Exerce ton mémoire », séance durant laquelle les étudiants exposent leur projet de mémoire de master 1 ou 2, quel que soit son degré d'avancement.

Le programme sera lisible peu après la rentrée universitaire sur : <https://bhuma.univ-lille.fr/>

**HALMA – UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)  
— HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, LITTERATURE DES MONDES ANCIENS —  
Bâtiment E, quartier Ouest (à côté de la Maison de la Recherche)**

Directeur : M. Stéphane BENOIST/ à partir du 01.01.2020 : Mme Sandrine HUBER  
Directeurs adjoints : Mme Laurianne SEVE / à partir du 01.01.2020 : MM. Philippe ABRAHAMI et Charles DELATTRE

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Mme Marie-Pierre SAMPSON

Tél./Fax : 03 20 41 68 30 ou 71 13

Courriel : [halma@univ-lille.fr](mailto:halma@univ-lille.fr) Web : <https://halma.univ-lille3.fr/>

Ce centre de recherche réunit des historiens de l'Antiquité, des archéologues, des philologues et spécialistes des littératures classiques, des acteurs de l'archéologie. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, il articule ses activités de recherche autour de quatre thématiques, trois grandes aires géographiques et plusieurs projets phares :

**Thèmes de recherche à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :**

- Cultures, espaces et territoires
- Identités, pratiques et représentations
- Corpus, traditions et réceptions

assortis d'un laboratoire de prospective :

Vivre et mourir, s'affaiblir et guérir, le corps dans tous ses états :  
vulnérabilité, soins et souci de soi

**AIRES GEOGRAPHIQUES**

Égypte – Soudan – Proche-Orient

Mondes grec et romain

Région Nord–Pas-de-Calais–Picardie

**LES PROJETS PHARES DU LABORATOIRE**

L'archéologie régionale, avec un chantier-école (Bavay-Département du Nord) ;

Les chantiers de fouilles et d'études à l'étranger ;

Les Pratiques religieuses et systèmes de représentations : Mémoire et histoire ;

La Coroplathie ;

La Céramologie ;

Le Genre.

La liste complète et les horaires des séminaires et colloques organisés par HALMA sont consultables sur le site Web : <http://halma.univ-lille3.fr> et au Centre de recherche

**IRHiS – UMR CNRS 8529**  
**Institut de Recherches Historiques du Septentrion**

Directeur : Stéphane Michonneau, Professeur d'Histoire contemporaine  
Tél: 03 20 41 60 84  
Fax : 03 20 41 64 81  
Mail : [stephane.michonneau@univ-lille.fr](mailto:stephane.michonneau@univ-lille.fr)

Directrice adjointe : Esther Dehoux, Maître de Conférences, Histoire Médiévale

Responsable gestionnaire : Christine AUBRY  
Tél : 03 20 41 62 87  
Fax : 03 20 41 69 77  
Mail : [christine.aubry@univ-lille.fr](mailto:christine.aubry@univ-lille.fr)

***Bibliothèque de Recherche = Bibliothèque Georges Lefebvre***

Contact : Bibliothèque : Corinne HÉLIN  
Tél : 03 20 41 63 62  
Mail : [corinne.helin@univ-lille.fr](mailto:corinne.helin@univ-lille.fr)

*Localisation* : Bâtiment A – niveau -1 (par rapport au Forum) - salle A1 217  
*Ouverture* :       Lundi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h 30  
                      Mardi – Mercredi – Jeudi 9 h – 17 h 30  
                      Vendredi : 9 h - 13 h

Les enseignants-chercheurs de la Faculté participent à l'élaboration et à la diffusion de la ***Revue du Nord***.

Tél : 03.20.41.63.64

**Les unités de recherche associées à la Faculté, c'est aussi : l'équipe d'accueil ALITHILA (Analyses littéraires et histoire de la langue), le CEAC (Centre d'étude des arts contemporains) et STL (Savoirs, Textes, Langage).**

## **CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION**

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

### **Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.**

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

### **UE 10 PROJET DE L'ÉTUDIANT**

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera ÉVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

### **Comment choisir votre UE 10 ?**

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

### **LES OPTIONS D'OUVERTURE**

Les **options d'ouverture** vous permettent de découvrir un champ disciplinaire ou professionnel et de diversifier vos poursuites d'études en master. Elles peuvent en outre faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la licence.

- Accessibles à partir de la Licence 2, ces options d'ouverture sont organisées sur plusieurs UE et sur plusieurs semestres. Elles viennent en lieu et place d'UE de votre parcours type de licence.
- Suivre une option d'ouverture vous engage : vous devez la suivre sur la totalité de votre parcours de formation.
- Nous vous invitons à prendre connaissance sur le site de l'ensemble des options d'ouverture qui vous sont proposées.

### **Liste des options d'ouverture**

- ESJ Journalisme (modalités d'accès particulières – accessible dès la Licence 1)
- Français Langue Étrangère - FLE
- Information-Documentation
- Management des entreprises et des associations - MEA
- Professorat des écoles
- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement

**Attention : les parcours de licence suivants ne proposent pas d'options d'ouverture.**

- Licence mention Arts
- Licence mention Économie et gestion quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Information Communication quel que soit le parcours choisi
- Licence mention LEA quel que soit le parcours de langues choisi
- Licence mention MIASHS quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Philosophie parcours Philosophie-Sociologie
- Licence mention Psychologie
- Licence mention Sociologie quel que soit le parcours choisi

**Pour les autres parcours de licence, dans la mesure où chacun d'eux propose une liste limitée d'options d'ouverture, nous vous invitons à vérifier, sur le guide "Options d'ouverture", que l'option qui vous intéresse est bien proposée dans votre parcours de formation. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de votre composante ou du service en charge de la coordination des UE10 et des options d'ouverture (paulette.horent@univ-lille.fr).**

**Tout savoir sur les UE 10 : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>**

**Tout savoir sur les options d'ouverture : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-roubaix-tourcoing-lea/>**

## LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

**La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :**

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
  - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
  - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**

- o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
- o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
- o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
- o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
  - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
  - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
  - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

**Les étudiants déclarés admis à un semestre et ajournés à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous**

réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Sessi on 1 (SI s1)	Sessi on 2 (SI s2)	Sessi on 1 (SP s1)	Session 2 (SP s2)	Résultats	
<b>Cas 1</b>	ADM	-	ADM	-	Jury annuel 1 (postSess. 1)	Jury annuel 2 (postsess. 2)
<b>Cas 2</b>	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$	ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$
<b>Cas 3</b>	AJ	- ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$	ADM si résultats : $(SI\ s2 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$
<b>Cas 4</b>	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : $(SI\ s2 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

- JURYS DE DIPLOME

- **DEUG, licence**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
  - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
  - au titre de la deuxième session :
    - aux étudiant-e-s ayant été admis aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
    - aux étudiants ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : [clil@univ-lille.fr](mailto:clil@univ-lille.fr) / Téléphone : 03 20 05 87 25.

### **DELANG**

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : [delang@univ-lille.fr](mailto:delang@univ-lille.fr)

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

### **Campus Pont de Bois**

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : [delang.pdb@univ-lille.fr](mailto:delang.pdb@univ-lille.fr)

Téléphone: 03 20 41 62 84

## LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr)

Les dates de passages et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

Contact : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

### LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

## **LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR**

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

### **Maison de la médiation**

maison-mediation@univ-lille.fr  
03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)  
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)  
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations  
amadou.bal@univ-lille.fr

<p align="center"><b>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – Sciences et techniques des activités physiques et sportives.</b></p> <p align="center"><b>www.univ-lille.fr</b></p>	
<p align="center">Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
<p align="center"><b>CAMPUS PONT-DE-BOIS</b></p>	
<p align="center"><b>BATIMENT A - ENTREE A8</b></p>	
<p><b>SCOLARITÉ</b> <b>Accueil général étudiant</b> 03.20.41.62.10 <b>Relais scolarité Pont-de-Bois</b> 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p><b>VIE ÉTUDIANTE</b> <b>Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap</b> 03.20.41.70.96   <a href="mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr">bveh.pdb@univ-lille.fr</a></p> <p><b>SANTÉ</b> <b>Centre de santé de l'étudiant</b> 03 20 90 74 05</p>	<p><b>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)</b> 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr <b>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)</b> 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr <b>Hubhouse</b> 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr <b>INTERNATIONAL</b> <b>Service des relations internationales</b> <a href="https://international.univ-lille.fr/">https://international.univ-lille.fr/</a> international-shs@univ-lille.fr <b>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)</b> 03.20.41.63.83   <a href="mailto:defi@univ-lille.fr">defi@univ-lille.fr</a> <b>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).</b> 03.20.41.60.29 / 66.59   <a href="mailto:baei-shs@univ-lille.fr">baei-shs@univ-lille.fr</a></p>
<p><b>BÂTIMENT F</b></p>	<p><b>BÂTIMENT A</b> (Entrée face parking Kino)</p>
<p><b>ÉTUDES DOCTORALES</b> <b>École doctorale Régionale SHS</b> 03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-unlf.fr">sec-edshs@pres-unlf.fr</a> <a href="http://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales">doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</a></p>	<p><b>Formation continue et alternance</b> 03.20.41.72.72   <a href="mailto:dfca-pontdebois@univ-lille.fr">dfca-pontdebois@univ-lille.fr</a> <a href="http://formation-continue.univ-lille.fr">formation-continue.univ-lille.fr</a> <b>Service d'Enseignement à distance (SEAD)</b> 03.20.41.65.55   <a href="mailto:sead@univ-lille.fr">sead@univ-lille.fr</a></p>
<p><b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b></p>	<p><b>HALL BATIMENT A</b></p>
<p><b>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale</b> 03.20.41.70.00 <a href="https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/">https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</a></p>	<p><b>Service Culture</b> 03.20.41.60.25 <a href="http://culture.univ-lille.fr">culture.univ-lille.fr</a> <b>SUAPS</b> (sports) 03.20.41.62.69 <a href="http://sport.univ-lille.fr">sport.univ-lille.fr</a></p>